

APPELS À PROJET

Le Département, en qualité de garant de la solidarité territoriale, souhaite renforcer sa mobilisation en faveur du développement et de l'innovation.

Aussi, dans le cadre des grandes politiques départementales, des appels à projets seront initiés pour des projets communaux et intercommunaux. Ils concerneront différentes thématiques pour répondre aux attentes des besoins du territoire.

Par ces appels à projets, il s'agit d'aider à la réalisation de projets concrets et innovants sur le territoire départemental, au bénéfice de ses habitants et de son patrimoine naturel.

Ils constituent un nouvel instrument destiné à mobiliser et soutenir les investissements portés par les communes qui respectent les orientations des grandes thématiques départementales comme la transition énergétique des bâtiments (GREEN Deal), la mobilité douce, le développement des nouveaux usages du numérique, la gestion de la ressource en eau ...

Les projets seront examinés par un jury composé d'élus et de personnes qualifiées désignés par arrêté.

Le détail de la mise en œuvre de ces opérations, et notamment le règlement de ces appels à projets, feront l'objet d'un rapport inscrit à la commission permanente au titre de la politique concernée.